



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHENAY

Séance du 20 mars 2026

Date de convocation : 16/03/2026

**Nombres de conseillers :**

- En exercice : 11
- Présents : 8
- Votants : 11
  - Pour : 11
  - Contre : 0
  - Abstention : 0

**L'an deux mil vingt-six, le vendredi vingt mars à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de CHENAY légalement convoqué, s'est réuni en mairie, sous la présidence de Monsieur Franck JACQUET, Maire**

**Présents :** Franck JACQUET, Agnès HOFFMANN, Davy POIRSIER, Céline GHIDOSSI, Hermann WEINBUCH, Félix HUART, Hélène ARNOULD, Léa HOUDET

**Représentés :** Philippe ALLART par Franck JACQUET, Véronique DUPONT par Davy POIRSIER, Thibaud BOURGEOIS par Céline GHIDOSSI

**Secrétaire de séance :** Agnès HOFFMANN

### **DÉLIBÉRATION N° 20260320-05** **Création des commissions communales**

**Le Conseil Municipal,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2121-29, L. 2121-21 et L. 2121-22,

**Considérant** la possibilité de former des commissions de travail chargées d'étudier les questions soumises au conseil municipal, de formuler des avis mais qui ne disposent d'aucun pouvoir décisionnel,

**Considérant** l'utilité de former des commissions pour le suivi des projets communaux dans les différents domaines d'activités de la commune,

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, DÉCIDE :

- de former les huit commissions suivantes et de fixer ainsi le nombre de membres pour chacune d'entre elles :

COMMISSIONS	NOMBRE DE MEMBRES
Finances	11 membres, dont 11 élus
Urbanisme et voirie	8 membres, dont 5 élus
Fleurissement, espaces verts et cimetière	12 membres, dont 2 élus
Scolaire – Crèche	3 membres, dont 2 élus
Cérémonies - Jumelage	8 membres, dont 4 élus
Patrimoine	4 membres, dont 2 élus
Environnement, chemins ruraux communaux et atlas de la biodiversité	10 membres, dont 5 élus, Avec la volonté d'intégrer les enfants du village en sus
Communication, évènementiel et outils numériques	4 membres, dont 2 élus

Fait à Chenay, le 20 mars 2026  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire, Franck JACQUET

